



Une situation dangereuse qui mène au DGI !

Les faits

La situation concernant le stockage des pièces des protos pose des problèmes de sécurité depuis de longues semaines. Face à l'afflux ininterrompu des pièces liées aux nouveaux modèles à venir et à l'absence de capacités de stockage, la CGT est intervenue le mardi 20 Juin 2023 et a déposé un DGI (danger grave et imminent) tout en adressant un mail à l'inspection du travail, photos à l'appui, pour faire état de la situation de danger dans laquelle les travailleurs étaient amenés à travailler.

La CGT a donc rédigé le DGI suivant :

DANGER GRAVE ET IMMINENT SECTEUR MAGASIN PF 20 et ENVIRONS

- *Stationnement et déplacements piétons et véhicules rendu très dangereux par le manque de largeur de la rue entre le stade Bonal et le magasin où circulent les chariots élévateurs, camions, camionnettes, voitures, personnel PSA et ISS.*
- *Zone de stockage de vides le long du M08 qui entrave le déchargement des camions le long de la rue + Problème de visibilité : risque de collision entre piétons et engins/véhicules*
- *Conteneurs sur passage piétons extérieur et intérieur. Zone M09 Zone A1160*
- *Conteneur sur trottoir le long du M09*
- *Stockages de palettes trop hautes (1+2 non respecté) et bancal dû au manque de place. Les cartons s'affaissent avec le poids. Risque de chute sur le personnel.*
- *Pas de cheminement piéton accessible à la sortie du M08 entravé par du stockage.*
- *Accès à la zone BOX aluminium entravé par des conteneurs. M09*
- *Chemineurs piétons entravés par des cartons et des palettes dans le magasin M09 (PF 20) : visibilité caristes piétons nulle par endroits, avec risque de collision salarié/engin et tire palette.*
- *Pas de marquage au sol et manque de place sous les chapiteaux qui ont été installés : stockage rendu chaotique avec risque que des salariés se retrouvent coincés entre les cartons ou écrasés.*
- *Le manque de place pour stocker les contenants et pour circuler génère des conditions de travail exécrables avec des tensions entre salariés à cause d'une zone de travail chaotique.*
- *Locaux sociaux pas en capacité d'accueillir tous les salariés d'ISS.*
- *Dalle du S03 au 2^{ème} étage fragilisée. Le personnel a la consigne de ne pas utiliser d'engin élévateur. Nous demandons une expertise de la dalle.*
- *Le sens interdit doit être positionné en amont pour permettre au poids lourd de faire demi-tour plus facilement.*

Face à la situation, la direction nous a répondu qu'elle avait récupéré une zone de Stockage de 4 000 mètres carrés à la ZIF, et que cette mise à sa disposition allait permettre de désengorger les magasins en laissant entendre qu'une situation de stockage convenable s'en suivrait...

LEÇON N° 1 : NE JAMAIS CROIRE SUR PAROLE UN PATRON !

Constatant plus d'une semaine après, que la situation, malgré la nouvelle aire de stockage n'était toujours pas convenable, nous sommes intervenus au CSE ordinaire du mois juin 2023 et nous avons déclaré ceci :

La CGT tient à dénoncer la situation à risque qui existe aux protos (magasin PF 20 et environ) depuis plusieurs semaines et qui nous a conduit à déposer un danger grave et imminent le mardi 20 juin 2023 et à prévenir l'inspection du travail. En effet La quantité de travail, liée aux nouveaux projets, augmente de manière significative mais les moyens et les surfaces ne sont pas suffisants pour accompagner cette croissance de travail. Cela conduit à des risques d'accidents énormes dans ces zones de travail ou se côtoient piétons, camions, voitures, cars à fourches, tires-palettes, etc... Il est scandaleux d'amener les salariés à se mettre en danger avec le risque de se faire faucher par un engin ou un véhicule à cause des allées entravées par les cartons, ou de se faire écraser par des cartons car les piles sont gerbées au-delà des hauteurs règlementaires.

De nombreuses piles sont bancales et menacent de tomber à chaque instant. Le manque de place ne laisse pas le choix aux caristes de travailler de cette façon. Des magasins à l'extérieurs sont improvisé à la va vite sans travées marquées au sol. Ces conditions de travail génèrent une tension palpable parmi les travailleurs du secteur. Les conditions d'accueil des salariés d'ISS (dont beaucoup sont intérimaires) sont déplorables et les locaux sociaux sont non capacitaires pour tous les accueillir.

Ces salariés d'ISS nous ont dit qu'ils avaient alerté leurs responsables depuis plusieurs mois face à une situation qui se dégrade pour le manque de place. Aujourd'hui la situation générale n'a pas changée.

La CGT tiendra la direction pour seule et unique responsable en cas d'accident. C'est elle qui organise le travail et qui devrait tout mettre en œuvre pour que celui-ci puisse s'effectuer en toute sécurité, ce qui n'est absolument pas le cas. De plus face à l'activité soutenue dans ce secteur, et ce pour une longue période, nous demandons la mutation définitive des salariés PSA qui sont volontaires et qui sont en prêt depuis plusieurs années (certains 10 ans). L'argument de la direction qui parlait d'activité cyclique pour refuser leur mutation est désormais caduque.

Et Aujourd'hui...

Notre DGI est toujours actif et la direction n'a pas respecté son obligation légale de réunir une CSS/CT dans les 24 heures lorsqu'une situation de danger grave et imminent perdure.

Nous avons dénoncé ce non respect de la loi en séance du CSE. En cas d'accident, la direction ne pourra pas dire qu'elle ne savait pas et fuir ses responsabilités.